

**DIRIZZIONE GENERALE AGHJUNTA DI E SULIDARITA E DI A  
PRUMUZIONE DI A SALUTA**  
**DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SOLIDARITES ET DE LA PROMOTION  
DE LA SANTE**  
**DIRIZZIONI DI A PRUTIZZIONI DI A ZITIDDINA**  
**DIRECTION DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE**  
**SERVICE MAINTIEN A DOMICILE**  
**BUREAU D'AEMO PUMONTE**

**Travailleur social**

Territoire PUMONTE

Cadre d'emplois : **Assistants Socio-Éducatifs**  
Grades: **Assistant Socio-Éducatif/ Assistant Socio-Éducatif Principal**  
Catégorie A – Filière **Médico-Sociale**

**L'éducateur spécialisé ou l'assistant social doit être titulaire du diplôme d'Etat (DEES ou DEASS) qui assure le niveau de qualification requis.**

**I/ DIFINIZIONI DI U POSTU (ROLLU È MISSIONI) / DEFINITION DU POSTE**

Placé sous l'autorité du chef de service maintien à domicile et du chef de bureau d'AEMO judiciaire du pumonte, l'éducateur spécialisé ou l'assistant social pourvoit à l'ensemble des besoins des mineurs confiés au service et veille à leur orientation, en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal.

Il a pour mission d'exercer les mesures d'Action Educatives en Milieu Ouvert (AEMO) dans le cadre de la protection judiciaire.

Le poste est basé à Aiacciu et intervention sur le secteur rural en fonction des besoins.

**II/ ATTIVITÀ PRINCIPALI / ACTIVITES PRINCIPALES**

**Exercer le suivi des mesures d'AEMO**

- Suivi administratif social et éducatif des enfants mineurs admis à la direction de la protection de l'enfance et bénéficiant d'une mesure éducative en milieu ouvert dans le cadre de la protection judiciaire ;
- Diagnostic de la situation familiale et de l'enfant en lien éventuellement avec les services concernés de la direction de la protection de l'enfance et les autres services médico-sociaux extérieurs;
- Elaboration du « Projet Pour les Enfants » en collaboration avec la famille;
- Réévaluations fréquentes de la situation et de son évolution
- Faire toute proposition utile à la prise en charge notamment au regard notamment des attendus du Juge des enfants.
- Rédaction des notes d'informations et rapports d'évaluation (mensuels, trimestriels ou semestriels, selon la durée de la mesure) au juge des enfants dans les délais impartis, sous couvert de l'autorité hiérarchique, rendant compte de l'évolution de la situation afin de faire des propositions permettant de déterminer notamment l'éventuelle opportunité de prolonger ou non l'assistance éducative

- Mise en place et suivi des relations avec les autorités judiciaires, les assistants familiaux en cas d'hébergement exceptionnel ou périodique accordé par le magistrat, les partenaires sociaux internes et externes et les familles.
- Apporter aide et conseils aux familles
- Accompagnement des familles dans diverses démarches
- Entretiens fréquents à domicile ou au bureau
- Visites à domicile notamment sur des temps familiaux
- Mise en place et suivi des procédures de demandes d'aides financières
- Instruction des différents dispositifs d'Aide Sociale légale et facultatif
- Mise en œuvre et suivi des interventions des TISF
- Prise en charge en collaboration étroite avec l'ensemble des partenaires externes de la protection de l'enfance
- Participation aux projets du service et aux groupes de travail et de réflexion mis en place par le service
- Participation à l'élaboration des statistiques
- Organisation d'activités, sorties éducatives et séjours éducatifs
- Assister aux audiences (Tribunal pour Enfants, cour d'appel, etc...)
- Assister aux réunions de synthèse interne et externe, participer aux réunions de concertation interne.
- Rendre compte de son activité et de l'accompagnement socioéducatif réalisé auprès des familles par le biais notamment de:
  - la rédaction de notes d'informations et compte rendu de suivi régulier et précis;
  - la tenue des dossiers rendant compte de l'accompagnement social (dates des VAD, entretiens, démarches, compte rendu des réunions de synthèses....) et permettant la poursuite de l'accompagnement socio-éducatif en cas indisponibilité du travailleur social référent par un autre travailleur social si besoin,
  - l'élaboration de statistiques,

### **III/ CUNNISCENZI È CAPACITÀ RICHIESTI / CONNAISSANCES ET CAPACITES REQUISES**

#### **Sapè fà / Savoir-faire :**

- Assurer le suivi des mesures judiciaires,
- Élaborer et mettre en œuvre le projet de l'enfant
- Organiser et participer aux activités et séjours éducatifs
- Organiser des visites médiatisées
- Instruire et assurer le suivi des dispositifs d'aides aux familles
- Rédiger les rapports et comptes rendus de suivi
- Gérer les dispositifs mis en œuvre par la Collectivité

#### **Sapè / Savoirs :**

- Maitrise du cadre juridique de la protection de l'enfance
- Connaissance de l'environnement professionnel
- Connaissance des secteurs sociaux, judiciaires, psychiatrique, et des structures de soins...
- Procédures et mode de saisine, fonctionnement du barreau, procédures pénales,
- Techniques de communication et de négociation.
- Méthodes et techniques de la conduite d'un entretien,
- Problématiques liées à l'éthique, à la déontologie,
- Principes du secret et de la discréetion professionnels.
- Techniques de conduite de réunions.
- Maitrise des logiciels bureautique (WORD, Excel, Access) et IODAS aux fins de saisie et de dématérialisation.
- Maîtrise des écrits professionnels

## **Sapè essa / Savoir-être :**

- Savoir gérer des situations difficiles
- Savoir être à l'écoute
- Respect du secret professionnel
- Capacité à communiquer
- Rigueur dans le suivi des dossiers,
- Disponibilité
- Qualités relationnelles
- Capacité à travailler en équipe et à collaborer avec des partenaires extérieurs

## **IV/ RILAZIONI / RELATIONS**

Travaille en partenariat avec les services médicosociaux de la Collectivité de Corse, les institutions concernées par la protection de l'enfance, services de la justice, éducation nationale, pédopsychiatrie, et services intervenant dans le champ du soin.  
Relations avec d'autres partenaires et intervenants extérieurs.

## **V/ CUNDIZIONI D'ASARCIZIU / CONDITIONS D'EXERCICE**

Localisation sur AIACCIU avec intervention sur l'ensemble du secteur géographique d'AIACCIU et secteur rural en fonction des besoins  
Mobilité sur l'ensemble du territoire Pumonte  
Déplacement hors territoire Pumonte en cas de besoin  
Permis B obligatoire.  
Le travailleur social exerce ses missions au bureau, au domicile des parents, des familles d'accueil ou lors des activités et séjours éducatifs.  
Travail de nuit et week-end lors des séjours éducatifs  
Disponibilité importante  
Horaires classiques avec possibilité d'amplitude plus large en fonction des besoins liés aux situations prises en charge

Maîtrise de la langue corse souhaitée ou être disposé à suivre une formation en corse.

## **VI/ AUTUNUMIA È RISPUNSABILITÀ / AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉ**

Relative autonomie dans le suivi des familles.